



COMMISSAIRE À LA LUTTE  
CONTRE LA CORRUPTION

## Frais de déplacement hors Québec

Paragraphe 18 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Avril- Juin

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation fonctaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
									Montant	Description
Gaudreau, Frédéric	Commissaire à la lutte contre la corruption	21ème International Anti-Corruption Conference (IACC)	DU 16 au 22 juin 2024	Lithuanie	2 060,35 \$					